

BANQUE MISR
SUCCURSALE DE PARIS



بنك مصر
باريس

Créé par la loi, le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) est chargé de protéger et indemniser les clients d'une banque lorsqu'elle fait faillite. Le FGDR [indemnise les dépôts](#) jusqu'à 100 000 euros par client et par établissement. La Garantie des Dépôts couvre les particuliers majeurs et mineurs, les entreprises ou les associations et tout autre groupement professionnel.

Pour télécharger la plaquette de présentation du FGDR en français : [cliquez ici](#)

Created by law, the Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution - FGDR compensates depositors, for an amount up to €100,000 per person, per institution, when a banking institution fails. A guarantee that benefits all bank customers, private individuals, businesses of any size, associations. [For more information.](#)

To download the FGDR presentation brochure in English : [click here](#)

Dernière mise à jour, Janvier 2020

Succursale en France

9, rue Auber, 75009 Paris – France – Tél. : +33(0)1 44 94 32 32 – Fax : +33(0)1 42 66 59 78

E-mail : euromisrbanquemisr.fr – Code Swift : BMIS FR PP

Banque Inscrite – R.C.S. Paris B 328 961 826 – Siret : 328 961 826 000 34 – TVA : 21 328 961 826 – Code APE : 6419Z

Siège social

151, rue Mohamed Farid, Le Caire, Egypte – Société anonyme au capital de 15.000.000.000 Livres Egyptiennes

Immatriculation au Registre des sociétés d'Egypte : 2/1935 – Numéro d'immatriculation fiscale : 194/6